Intermodalité et transports doux

Les transports font partie intégrante du quotidien des Normands, pour se rendre sur leurs lieux de travail, leurs lieux de formation, accéder aux services publics… La loi d'orientation des mobilités, vise à transformer en profondeur la politique des mobilités, avec comme objectif central de faciliter l’accès à des transports du quotidien plus adaptés, moins coûteux et plus respectueux de l’environnement.

La Région comme Autorité Organisatrice de la Mobilité Régionale, est à ce titre compétente pour les services de transport d’intérêt régional : transport public (NOMAD), le transport scolaire, les services relatifs aux mobilités actives ou aux mobilités partagées, les services de mobilité solidaire…

En développant les transports "doux", la Région Normandie met en œuvre une ambitieuse politique de développement durable et propose un service adapté à tous.

Elle soutient :

- les études préalables aux aménagements, les études pour les opérations innovantes et la réalisation de plans de déplacements,
- les investissements d’aménagements de liaisons douces : pistes cyclables, stationnement des vélos, jalonnement directionnel.

Atoumod, toute l’offre mobilité en Normandie









Le Syndicat mixte Atoumod, dédié au transport public en Normandie, est le fruit d’une collaboration étroite entre 19 collectivités organisatrices des réseaux de transports en Normandie dont la Région.

Atoumod a pour mission de simplifier les déplacements en Normandie, grâce à :

- un portail en ligne qui vous permet de planifier vos trajets en combinant train, car, bus, tram et/ou vélo en quelques clics. Horaires, correspondances, tarifs… Tout est réuni pour vous faciliter la vie
- une carte de transport unique valable sur plus de 15 réseaux de transport
- des abonnements multi-réseaux pour voyager en illimité à bord des transports en commun sur le trajet de votre choix – avec une formule encore plus économique pour les moins de 26 ans
- une application mobile pour planifier ses trajets, acheter ses titres de transport et voyager à bord (Atoumod disponible sur Android et iOS)
- FAIRTIQ : une solution de paiement après usage, qui délivre des titres intelligents s’adaptant à votre trajet en temps réel même en cas de correspondances.

Atoumod.fr

Vélo en tête

La Région Normandie entend aider les acteurs (institutionnels, collectivités territoriales, associations, lycées, et employeurs) volontaires et porteurs d’un projet "vélo". Elle se positionne résolument pour le développement de l’usage du vélo sur son territoire et apparaît, alors, comme un échelon intermédiaire essentiel à la constitution d’une "culture vélo".

Par ailleurs, la Région accompagne les porteurs de projets (collectivités, associations, etc.) pour la mise en place de voies cyclables, d’abris à vélos, etc. La Région souhaite ainsi repenser les déplacements "domicile-travail" et "domicile-

études" sur le territoire régional.

Garer son vélo en sécurité pour prendre le train

Vous venez à la gare en vélo ? Profitez des abris vélos sécurisés Nomad pour stationner gratuitement votre vélo en toute tranquillité avant de prendre votre train.

Ce service, disponible dans 29 gares en Normandie, est accessible aux voyageurs disposant d'une carte Atoumod, qu'ils soient abonnés train ou voyageurs occasionnels. L'inscription se fait simplement en ligne sur abrisvelos.atoumod.fr en renseignant son numéro de carte.

L'accès est valable pendant toute la durée de l'abonnement train pour les abonnés et pendant 30 jours renouvelables pour les voyageurs occasionnels.

Renseignements : 02 40 35 81 14 (appel et service gratuits), du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

En savoir plus

Les Pôles d'échanges multimodaux

Les PEM constituent des lieux d'intermodalité entre les différents modes de transport : bus, tram, car, vélo, voiture... Ils facilitent les déplacements en transports en commun en incitant au transfert modal des automobilistes et en améliorant les conditions dans lesquelles s’effectuent les correspondances.

Les espaces autour des gares, accueillant plusieurs modes et réseaux de transport, sont ainsi subventionnés par la Région : aire de stationnement voitures/bus, cheminement des piétons et des personnes à mobilité réduite, sécurisation des franchissements de voies, espaces verts, aménagements et équipements pour les vélos, etc.

Car Nomad Hydrogène

En 2018, la Normandie fut la première Région française à adopter un plan de soutien à la filière hydrogène. La Région Normandie poursuit dans cette voie et s'associe à TRANSDEV Normandie ainsi qu'à une douzaine d'acteurs industriels et académiques normands pour expérimenter le Nomad Car Hydrogène, premier retrofit hydrogène d'un autocar dédié aux transports inter-urbains.

Retrofit, de quoi parle-t-on ? C'est une opération consistant à adapter des pièces pour un besoin nouveau, généralement en changeant la technologie sans modifier la fonction. Sur ce projet, le moteur thermique diesel sera remplacé par un moteur électrique à hydrogène (pile à combustible).

Pendant une phase d'exploitation expérimentale prévue en 2023, le car se rechargera quotidiennement sur la station EAS HyMob du Vieil-Evreux, propriété du SIEGE 27, et sera exploité sur la ligne express Evreux-Rouen.

En contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques, le NOMAD CAR HYDROGENE est une solution de mobilité durable et zéro émission, contribuant à l'atténuation du changement climatique et à la protection de la qualité de l'air en Région Normandie.

Les acteurs impliqués sur ce projet

- La start-up IBF H2 se chargera de la transformation du véhicule en adaptant un kit de retrofit hydrogène aux spécificités d'un car Crossway de marque IVECO
- Une analyse du cycle de vie du car sera réalisée par l'INSA Rouen Normandie.
- L'absence d'émissions polluantes sera vérifiée par le CERTAM au moyen d'équipements embarqués à bord du car.
- Le Dôme coordonnera un protocole de recherche participative afin de produire une analyse citoyenne et responsable des usages de l'hydrogène.
- Le CMQ Industries de la mobilité mettra en place une formation sur la conduite de véhicules lourds hydrogène destinée aux chauffeurs du car.
- L'IDIT veillera au respect des obligations juridiques et réglementaires liées à la mobilité hydrogène par l'ensemble des parties prenantes du projet.
- Ce projet bénéficie du soutien financier du Crédit Agricole Normandie Seine et de ENGIE.



Normandie Hydrogène

Mobilité : participez aux commissions régionales

Vous êtes normands ? Les sujets de mobilités vous intéressent ? La Région Normandie vous donne la parole à travers deux instances : le Comité des partenaires et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Le Comité Régional des Partenaires

Il s’agit d’une instance de dialogue entre la Région, les représentants des employeurs et des syndicats, les représentants des usagers et des habitants tirés au sort sur les problématiques liées à la mobilité au sein de la Région. Des partenaires

acteurs de la mobilité et des spécialistes qualifiés sont également conviés à participer avec un rôle uniquement consultatif.

L’objectif est d’associer les acteurs directement concernés par la mobilité en Région aux décisions à prendre en donnant leurs avis sur les évolutions substantielles de l’offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et de l’information aux usagers.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

En Région Normandie, la CCSPL est appelée à se prononcer annuellement sur les rapports des délégataires de service public routier, sur les bilans d’activité de l’EPIC normand des transports publics routiers (ENTPR) et de l’Agence régionale de l’orientation et des métiers normands, constitués sous forme de régie. Elle est consultée, au cas par cas, sur la création de régies, la passation de DSP, notamment dans le cadre de l’ouverture à la concurrence des services ferroviaires régionaux, ou de marchés de partenariat. La CCSPL peut se réunir au minimum deux fois par an dans l’un des 2 sites régionaux (Caen ou Rouen).